

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Concours 2023 du Fonds d'innovation

Lignes directrices à l'intention des membres
des comités d'évaluation multidisciplinaires

Juillet 2022

INNOVATION

Fondation canadienne
pour l'innovation

Canada Foundation
for Innovation



Table des matières

Partie 1 – Ce qu’il faut savoir sur ce concours.....	3
Raison d’être du concours.....	3
Quels sont les objectifs du concours?	3
Processus d’évaluation.....	3
Échelle d’évaluation	5
Décisions de financement	7
Principes de l’évaluation du mérite	7
Partie 2 – Ce qu’il faut savoir pour évaluer.....	8
Évaluation des propositions par rapport aux objectifs du concours	8
Évaluation des propositions à l’aide de l’échelle d’évaluation.....	8
Évaluation du critère « Composition de l’équipe »	9
Matériel pour réaliser l’évaluation	10
Rôles et responsabilités des comités d’évaluation multidisciplinaires.....	10
Présidence	10
Membres	10
Personnel de la FCI	11
Observateurs et observatrices	11
Logistique des réunions	11
Précisions concernant chaque étape.....	11
Étape 1 – Avant la réunion	11
Étape 2 – Pendant la réunion	12
Étape 3 – Après la réunion.....	13

À propos de la Fondation canadienne pour l’innovation

La Fondation canadienne pour l’innovation (FCI) verse des contributions financières aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche ainsi qu’aux organismes de recherche à but non lucratif du Canada pour qu’ils puissent accroître leur capacité à mener des recherches de grande qualité. La FCI investit dans l’infrastructure dont les chercheurs et chercheuses ont besoin pour voir grand, innover, et repousser les frontières du savoir. Ces investissements aident les établissements à attirer et à retenir parmi les meilleurs talents au monde, à former la prochaine génération de chercheurs et chercheuses et à soutenir la recherche de calibre mondial qui renforce notre économie et qui améliore la qualité de vie de la population canadienne.

Un avenir meilleur, maintenant

Depuis 25 ans, nous investissons dans les idées qui transforment notre monde



À qui ces lignes directrices sont-elles destinées?

Ces lignes directrices sont destinées aux membres des comités d'évaluation multidisciplinaires qui examinent les propositions soumises dans le cadre du concours 2023 du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation.



Mot de remerciement

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de participer au processus d'évaluation du concours 2023 du Fonds d'innovation. La réussite de notre processus d'évaluation du mérite tient à la collaboration de personnes dévouées comme vous qui consacrent de leur temps et leur expertise. Nous vous sommes très reconnaissants des efforts que cela occasionne.

Partie 1 – Ce qu’il faut savoir sur ce concours

Raison d’être du concours

Le succès de la communauté de la recherche du Canada repose sur sa capacité à pleinement réaliser le potentiel des personnes et à exploiter son infrastructure. Le Fonds d’innovation investit de façon soutenue dans l’infrastructure de recherche : de la recherche fondamentale et appliquée aux développements technologiques.

Le Fonds d’innovation soutient un large éventail de programmes de recherche, notamment dans les domaines du génie, des sciences naturelles, de la santé, sociales, humaines et des arts ainsi que des activités de recherche interdisciplinaire.

Les projets financés par le Fonds d’innovation permettront au Canada de demeurer à l’avant-garde de l’exploration du savoir et de la production de connaissances, tout en générant d’importantes retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé afin d’apporter des solutions aux défis mondiaux.

Les projets d’infrastructure de recherche devraient :

- Être conformes aux priorités stratégiques de l’établissement;
- Être suffisamment matures et offrir la meilleure chance d’atteindre des résultats transformateurs;
- Permettre aux équipes et aux établissements de bâtir sur les capacités existantes pour accélérer les activités de recherche ou de développement technologique en cours ou améliorer des secteurs émergents jugés prioritaires;
- Permettre aux équipes d’exploiter le plein potentiel de l’infrastructure de recherche et de mener des travaux de calibre mondial.

Les objectifs du concours

- Favoriser des activités de recherche ou de développement technologique concurrentielles sur la scène internationale grâce à la participation équitable de membres d’équipes ayant l’expertise requise;
- Accroître et optimiser la capacité des établissements et des communautés de recherche à mener les activités de recherche ou de développement technologique proposées pendant la durée de vie utile de l’infrastructure;
- Générer des retombées socioéconomiques, environnementales ou en matière de santé pour la population canadienne.

Processus d’évaluation

Afin d’investir dans les meilleurs projets, nous nous sommes dotés d’un processus d’évaluation du mérite éprouvé. Ce processus repose sur des évaluateurs et évaluatrices indépendants du Canada et du monde entier. C’est pourquoi les propositions sont évaluées de manière juste, transparente, concurrentielle et rigoureuse. Ces évaluateurs et évaluatrices consacrent un temps et des efforts inestimables à ce processus pour qu’en fin de compte, le conseil d’administration de la FCI puisse rendre ses décisions par rapport au financement des projets.

Le processus d’évaluation du mérite des concours du Fonds d’innovation compte trois étapes : l’évaluation des propositions par les comités experts, puis par les comités d’évaluation multidisciplinaires (CEM) et enfin par un comité d’évaluation multidisciplinaire spécial (voir la [figure 1 : Processus d’évaluation du mérite du Fonds d’innovation](#)).



Notre engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Équité : nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes et de l'infrastructure que nous finançons au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

Diversité : nous accordons de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux établissements et à leurs communautés de recherche de réussir, quel que soit leur parcours ou leur provenance. Cela comprend notamment les caractéristiques

individuelles comme le genre, la langue, la culture et le stade de carrière; les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement; ainsi que celles de l'ensemble du spectre de la recherche fondamentale et appliquée et de chaque discipline.

Inclusion : nous encourageons une culture de collaboration, partenariat, contribution et engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.

Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

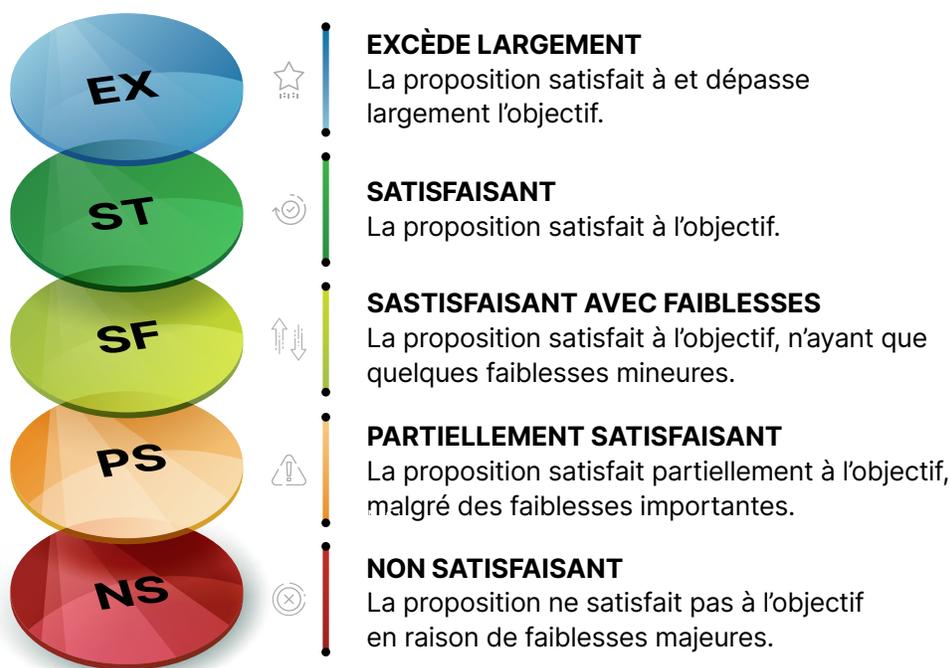
Figure 1 : Processus d'évaluation du mérite du Fonds d'innovation



Échelle d'évaluation

Nous avons recours à une échelle d'évaluation comprenant cinq cotes pour évaluer dans quelle mesure une proposition répond à chacun des objectifs du concours (voir « [Figure 2 : Échelle d'évaluation](#) »). Les cotes attribuées doivent être fondées sur les forces et les faiblesses de la proposition par rapport aux objectifs du concours. Nous vous invitons à utiliser l'éventail complet de cotes pour évaluer les propositions, tant dans votre évaluation préliminaire qu'au moment où le CEM doit parvenir à un consensus sur les cotes à attribuer.

Figure 2 : Échelle d'évaluation



Une cote «ST» indique clairement qu'une proposition satisfait à l'objectif et à chaque élément requis dans les instructions à son égard.

Quand une proposition démontre qu'elle satisfait à l'objectif et aux critères d'évaluation qui lui sont associés ET qu'elle présente des qualités ou des forces qui dépassent les attentes, vous pouvez donner la cote «EX».

Première étape : les comités experts

Des comités experts examinent un petit nombre de propositions regroupées selon leur domaine de recherche. Ils déterminent les forces et les faiblesses de ces propositions par rapport aux six critères d'évaluation. Ce processus est adapté à la nature et à la complexité des propositions.

Seules les propositions qui atteignent le seuil d'excellence du concours passent à l'étape suivante (voir « [Quel est le seuil d'excellence?](#) »).

Deuxième étape : les comités d'évaluation multidisciplinaires

Les comités d'évaluation multidisciplinaires (CEM) examinent toutes les propositions qui ont atteint le seuil d'excellence à l'étape précédente. Chaque CEM évalue des groupes de propositions de taille et de complexité semblables, en fonction des trois objectifs du concours.

Au moins un CEM examinera exclusivement les propositions soumises par des petits établissements (voir « [Quelle est la définition d'un « petit » établissement?](#) »).

Suite à une analyse minutieuse des propositions et des rapports des comités experts, les CEM sont chargés de :

- Déterminer quelles sont les propositions qui affichent les normes d'excellence les plus élevées et remplissent le mieux les trois objectifs du concours en tenant compte des autres propositions présentées;
- Déterminer quelles sont les propositions qui ont des faiblesses importantes par rapport au critère « Composition de l'équipe ». Ce critère se rapporte à l'évaluation de l'objectif 1 : Favoriser des activités de recherche ou de développement technologique concurrentielles sur la scène internationale grâce à la participation équitable de membres d'équipes ayant l'expertise requise). Ces propositions seront retirées du concours;
- Formuler des recommandations par rapport au financement et au montant à allouer à chaque proposition, lesquelles seront utilisées à la prochaine étape du processus d'évaluation.

Troisième étape : le comité d'évaluation multidisciplinaire spécial

À la troisième et dernière étape de l'évaluation, un comité d'évaluation multidisciplinaire spécial examine les rapports des CEM concernant les propositions faisant l'objet d'une recommandation de financement de leur part. Le comité d'évaluation multidisciplinaire spécial s'assure du fait que les évaluations des CEM sont cohérentes entre elles. Dans le cas où les recommandations des CEM dépasseraient le budget disponible, il doit recommander au conseil d'administration de la FCI les propositions qui soutiennent le plus efficacement le mandat de la FCI, qui répondent le mieux aux objectifs du concours et qui constituent le portefeuille d'investissements le plus avantageux pour le Canada.



Quel est le seuil d'excellence?

Le seuil d'excellence pour accéder à l'étape des comités d'évaluation multidisciplinaires varie en fonction de la taille de l'établissement administratif. (Voir « [Quelle est la définition d'un « petit » établissement?](#) »)

Petits établissements – Les propositions atteignent le seuil d'excellence à moins qu'elles ne reçoivent le pointage : **PS** ou **NS** trois fois ou plus.

Tous les autres établissements – Les propositions atteignent le seuil d'excellence à moins qu'elles ne reçoivent l'un des pointages suivants :

- **PS** ou **NS** trois fois ou plus;
- **SF**, **PS** ou **NS** quatre fois ou plus.

Voir figure 2 : [Échelle d'évaluation](#).



Quelle est la définition d'un « petit » établissement?

Les petits établissements sont ceux dont la part de financement totale des trois organismes fédéraux de financement de la recherche est inférieure à un pour cent.

Décisions de financement

Le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement à sa séance de juin 2023, après quoi, nous avisons les établissements demandeurs de ces décisions et leur envoyons les rapports du comité expert et du CEM.

Principes de l'évaluation du mérite

Notre processus d'évaluation du mérite repose sur les principes d'intégrité et de confidentialité afin de continuer à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public. Tous les membres de CEM doivent donc se conformer à l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#).

Intégrité

Nous nous attendons à ce que les membres de CEM observent les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses qui soient. Cela signifie que des intérêts personnels ne doivent jamais influencer ni sembler influencer les recommandations. Une personne est recrutée à titre individuel, et non pour représenter ou défendre une discipline ou une organisation. Tout conflit d'intérêts doit nous être déclaré et nous déterminons s'il est gérable ou s'il convient d'écarter la personne ciblée du processus d'évaluation.

Confidentialité

Notre processus d'évaluation est confidentiel. Accepter de faire partie d'un de nos comités d'évaluation, c'est s'engager à respecter notre [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#). Cela signifie que toute information qui vous sera transmise doit être traitée comme confidentielle en tout temps. Les propositions ne doivent faire l'objet d'aucune discussion et n'être transférées à personne. Si une personne sollicitée pense ne pas posséder l'expertise nécessaire pour rendre une évaluation utile sans en discuter avec un ou une collègue, nous vous prions de décliner notre invitation à prendre part au processus d'évaluation.

Préjugés

L'évaluation du mérite est en soi un processus subjectif. Les préjugés peuvent être inconscients et se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent reposer sur :

- Une école de pensée, une préférence pour la recherche fondamentale, appliquée ou translationnelle, un parti pris pour un champ de recherche, une sous-discipline ou une approche (émergente ou non);
- La taille ou la réputation de l'établissement demandeur;
- L'âge, la langue, les facteurs identitaires ou le genre des personnes concernées.

Nous vous encourageons vivement à suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) mis au point par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Il permet de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets (voir « [Notre engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) »).

Langues officielles

Nous offrons des services dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Les comités doivent s'assurer que toutes les propositions soumises dans l'une des deux langues officielles font l'objet d'une évaluation complète et détaillée. Si l'on vous a assigné une proposition dans une langue que vous ne comprenez pas, veuillez immédiatement nous le faire savoir et nous l'attribuerons à un autre membre d'un CEM. Les réunions des comités se déroulent habituellement en anglais.

Partie 2 – Ce qu’il faut savoir pour évaluer

Évaluation des propositions par rapport aux objectifs du concours

Les CEM évalueront les propositions en fonction des trois objectifs du concours (voir « [Les objectifs du concours](#) »). Les comités experts eux, ont évalué les propositions par rapport aux normes relatives à six critères d’évaluation. Ces critères d’évaluation soutiennent les objectifs (voir « [Tableau 1 : Liens entre les objectifs du concours et les critères d’évaluation](#) »).

Dans l’appel à propositions, nous avons demandé aux candidates et aux candidats de présenter clairement la manière dont leur projet répond à chaque norme et à chaque objectif du concours et de fournir suffisamment d’informations pour que vous puissiez évaluer les mérites de chaque projet.

Évaluation des propositions à l’aide de l’échelle d’évaluation

Pour évaluer les propositions, veuillez utiliser l’échelle d’évaluation présentée à la figure 2 du présent document, et reproduite ci-après.



Tableau 1 : Liens entre les objectifs du concours et les critères d'évaluation

Objectifs du concours (évaluation par les CEM)	Critères d'évaluation (évaluation par les comités experts)	Normes associées à chaque critère d'évaluation
Favoriser des activités de recherche ou de développement technologique concurrentielles sur la scène internationale grâce à la participation équitable de membres d'équipes ayant l'expertise requise.	Recherche ou développement technologique	Les activités de recherche ou de développement technologique sont novatrices, réalisables et concurrentielles sur la scène internationale.
	Expertise de l'équipe	L'équipe possède l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener à bien les activités de recherche proposées.
	Composition de l'équipe	<p>Les principes d'équité et de diversité ont été pris en compte lors de la composition de l'équipe, y compris dans le choix des responsables d'équipe. On s'engage à créer un milieu de travail inclusif dans lequel tous les membres sont pleinement intégrés à l'équipe et soutenus par elle.</p> <p>Aucun financement ne peut être recommandé aux propositions présentant des faiblesses importantes par rapport à ce critère. Elles devront donc être retirées du concours au stade du CEM.</p> <p>Voir Évaluation du critère « composition de l'équipe » ci-dessous pour plus de détails.</p>
Accroître et optimiser la capacité des établissements et des communautés de recherche à mener les activités de recherche ou de développement technologique proposées pendant la durée de vie utile de l'infrastructure.	Infrastructure	L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener à bien les activités de recherche proposées et améliore de manière optimale les capacités existantes.
	Pérennité	L'infrastructure sera utilisée et maintenue de façon optimale pendant sa durée de vie utile grâce à des engagements concrets
Générer des retombées socioéconomiques, environnementales ou en matière de santé pour la population canadienne.	Retombées	L'équipe et ses partenaires ont un plan bien défini pour transférer les résultats des activités de recherche ou de développement technologique. Les résultats sont susceptibles de générer des retombées socioéconomiques, environnementales ou en matière de santé pour la population canadienne.

Évaluation du critère « Composition de l'équipe »

Le comité d'évaluation multidisciplinaire (CEM) évaluera les propositions en fonction des trois objectifs du concours, sauf dans les cas où les comités experts auront indiqué des faiblesses importantes par rapport au critère « Composition de l'équipe » en attribuant la note PS (partiellement satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

Nous identifierons ces propositions à l'avance pour les CEM dont les réunions débiteront par l'évaluation de celles-ci. Il vous sera demandé de décider si ces propositions présentent des faiblesses importantes par rapport au critère « Composition de l'équipe » sur la base des informations fournies dans la proposition, des commentaires des comités experts et en les comparant aux autres propositions soumises à l'évaluation de votre CEM.

Si un CEM estime qu'une proposition ne répond pas de manière adéquate (c'est-à-dire qu'elle présente des faiblesses importantes) au critère « Composition de l'équipe », il n'aura pas à l'évaluer et elle sera retirée du concours. Les membres des CEM devront justifier leurs décisions ce qui, en ce qui concerne les propositions retirées du concours, constituera le rapport du comité.

Matériel pour réaliser l'évaluation

Vous trouverez toute la documentation et l'information dont vous avez besoin pour réaliser votre évaluation dans le [Système de gestion des contributions de la FCI \(SGCF\)](#). Nous y créerons un compte pour chaque membre de comité qui accepte de participer au processus d'évaluation. Si vous possédez déjà un compte, le matériel d'évaluation relatif à ce concours s'y trouvera.

Le SGCF est divisé en différents tableaux de bord selon le type d'utilisateur ou d'utilisatrice. Celui qui permet de consulter le matériel et d'entamer le processus d'évaluation est accessible en cliquant sur « tableau de bord de l'évaluateur » puis sur le nom du comité. La page « Évaluation et documentation » apparaîtra. Vous y trouverez :

- Des documents de référence;
- Des renseignements sur les réunions;
- Les propositions;
- Un formulaire d'évaluation préliminaire (sous l'onglet « Votre évaluation »).

Consultez le document d'initiation au [Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs \(PDF\)](#) pour en savoir plus.

Rôles et responsabilités des comités d'évaluation multidisciplinaires

Présidence

La présidence d'un CEM est chargée de diriger les réunions en s'assurant que :

- Les avis de tous les membres soient pris en considération;
- Toutes les propositions soient évaluées équitablement, uniformément et conformément aux lignes directrices énoncées dans le présent document;
- Chaque proposition soit examinée de manière suffisamment détaillée;
- Les membres parviennent à un consensus sur l'évaluation par rapport à chaque objectif;
- Les cotes soient suffisamment justifiées pour permettre au personnel de la FCI de rédiger l'ébauche des rapports de son comité.

La présidence doit également s'assurer que les rapports de son comité reflètent fidèlement les discussions qui se sont tenues à propos de chaque proposition évaluée lors des réunions.

Membres

Les membres des CEM ont une connaissance approfondie de l'environnement de la recherche, des spécialités dans lesquelles les établissements excellent et de l'étendue des résultats et des retombées de la recherche dans l'ensemble du paysage de la recherche.

Chaque CEM examinera une vingtaine de propositions au total. Des sous-ensembles de cette vingtaine de propositions seront assignés à chaque membre du comité pour lesquels ils devront soumettre une évaluation préliminaire avant la réunion du comité.

Personnel de la FCI

Au moins deux membres du personnel de la FCI assisteront à chacune des réunions pour épauler la présidence, prendre des notes et clarifier les politiques et les processus de la FCI. Le personnel de la FCI rédige l'ébauche des rapports des CEM. La présidence relira et approuvera ces rapports pour s'assurer qu'ils reflètent fidèlement les discussions qu'a eues son comité.

Observateurs et observatrices

Occasionnellement, d'autres membres du personnel de la FCI participent aux réunions des comités à titre d'observateurs ou observatrices.

Logistique des réunions

Les CEM se réuniront deux fois par visioconférence pour des réunions de cinq heures et ce, pendant la semaine du 27 au 31 mars 2023. Nous fournirons des instructions pour pouvoir se connecter à la plateforme de vidéoconférence avant les réunions.

Tableau 2 : Sommaire des activités principales des comités d'évaluation multidisciplinaires

Échéance	Activités
Avant la réunion (Janvier à mars, 2023)	Les membres doivent : <ul style="list-style-type: none">• Activer leur compte et accéder au Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF);• Informer la FCI de tout éventuel conflit d'intérêt;• Suivre le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs (voir « Préjugés »);• Consulter les documents d'évaluation disponibles dans leur tableau de bord;• Participer à une séance de breffage par vidéoconférence;• Évaluer les propositions en fonction des objectifs du concours;• Transmettre leurs évaluations préliminaires au moins trois jours avant la réunion par le biais du SGCF.
Pendant la réunion (2 sessions pendant la semaine du 28 au 31 mars 2023)	La présidence guide les membres du comité dans l'évaluation de chaque proposition à tour de rôle. Le comité discute de chaque proposition en fonction de chaque objectif, de façon à atteindre un consensus sur la cote à attribuer. Cette discussion alimente les rapports des CEM.
Après la réunion (Avril 2023)	Le personnel de la FCI rédige l'ébauche du rapport de chaque proposition au nom du comité. La présidence passe en revue les rapports et les approuve.

Précisions concernant chaque étape

Étape 1 – Avant la réunion

Nous mettrons au point des possibilités d'encadrement et du matériel supplémentaire sur la façon d'évaluer une proposition qui pourraient comprendre des séances de breffage en groupe et des vidéos explicatives. Les méthodes d'accès à ces ressources vous seront communiquées par courriel.

Consultez les documents d'évaluation

Vous recevrez un courriel pour pouvoir activer votre compte dans le [Système de gestion des contributions de la FCI](#) (SGCF). Si vous possédez déjà un compte, vous recevrez un courriel vous avisant que le matériel d'évaluation est accessible. Consultez le document [d'initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs](#) pour en savoir plus.

Effectuez votre évaluation préliminaire

Les documents fournis doivent être la seule source d'information sur laquelle vous fonderez votre évaluation. Il incombe aux établissements demandeurs de démontrer dans leur proposition de quelle manière le projet satisfait à chaque objectif du concours et justifie la demande de financement.

Chaque CEM examinera une vingtaine de propositions au total. Nous désignerons trois membres principaux pour effectuer une évaluation plus approfondie de chacune de ces propositions. Chaque membre se verra alors attribuer une dizaine de propositions, dont certaines ne relèveront pas de son domaine d'expertise général, ce qui favorise une diversité de points de vue.

Pour participer pleinement aux discussions, nous vous conseillons de lire toutes les propositions (ou au moins le résumé de trois pages de chaque projet) qui ont été assignées à votre CEM, y compris les propositions dont vous n'êtes pas responsable. Nous vous conseillons également de lire les rapports qu'en ont fait les comités experts.

Les propositions que vous devez évaluer en tant que responsable se trouveront dans l'onglet « Votre évaluation » de la page « Évaluation et documentation » dans le SGCF. Vous ne devrez attribuer de cotation que pour ces propositions.

Après avoir lu la proposition, vous devrez :

- Cerner les forces et les faiblesses de chaque proposition en fonction des objectifs du concours;
- Utiliser l'échelle d'évaluation pour déterminer la mesure dans laquelle une proposition répond à chaque objectif du concours;
- Saisir dans le menu déroulant dans le SGCF, la cote que vous attribuez à chaque objectif du concours. Vous n'êtes pas tenu de fournir des commentaires écrits avant la réunion. Cependant, vous devriez conserver des notes pour pouvoir en discuter lors de la réunion;
- Soumettre vos évaluations préliminaires **au moins trois jours avant la rencontre du comité.**

Séance de breffage avant la réunion

Nous communiquerons régulièrement avec vous avant la réunion, par courriel ou téléphone, afin de nous assurer que vous disposez des renseignements nécessaires pour effectuer votre évaluation.

Une fois que vous aurez tous activé votre compte dans le SGCF et que vous aurez pris connaissance de la documentation, nous organiserons des séances de breffage pour passer en revue le processus d'évaluation. Plusieurs séances de breffage d'une heure auront lieu en janvier 2023 de façon à tenir compte de l'emploi du temps d'un maximum de membres.

Étape 2 – Pendant la réunion

Lors de la réunion, vous discuterez de chaque proposition à tour de rôle pendant environ 25 minutes. Les trois membres responsables d'une proposition partageront tout d'abord leur évaluation préliminaire. Pour chaque proposition, veuillez vous munir de vos notes afin d'en présenter brièvement les forces et les faiblesses en fonction des objectifs du concours, le cas échéant. La présidence du comité dirige la discussion.

Une discussion générale axée sur les objectifs s'en suivra s'il existe des écarts importants entre les évaluations préliminaires. La discussion se déroule comme suit :

- L'évaluateur principal ou évaluatrice principale fournit un aperçu de la proposition, la cote qu'elle ou il attribue et une brève justification soulignant les forces et les faiblesses de la proposition en fonction des trois objectifs du concours;
- La présidence du comité désigne les autres responsables de l'évaluation pour qu'elles ou ils présentent leur évaluation à tour de rôle, y compris toute information supplémentaire ou point de vue divergent;
- La présidence ouvre la discussion au reste du comité;
- La présidence demande au comité de parvenir à un consensus quant à la cote à attribuer à cet objectif avant de passer à l'objectif suivant :
 - Les comités doivent attribuer l'une des cinq cotes à chaque objectif (voir « [Figure 2 : Échelle d'évaluation](#) »);
 - La cote attribuée doit refléter fidèlement les forces et les faiblesses de la proposition telles qu'elles ont été cernées puis débattues au cours de la discussion. **En cas de divergence entre l'évaluation du CEM et les commentaires du rapport du comité expert, une explication approfondie sera exigée;**
- La présidence demande aux membres du CEM d'identifier si une proposition présente des faiblesses importantes au critère « Composition de l'équipe », qui se rapporte à l'évaluation de l'objectif 1 : Favoriser des activités de recherche ou de développement technologique concurrentielles sur la scène internationale grâce à la participation équitable de membres d'équipes ayant l'expertise requise. Si c'est le cas, la proposition ne pourra pas faire l'objet d'un financement et elle sera retirée du concours;
- La présidence demande aux membres du CEM de parvenir à un consensus par rapport à une recommandation de financement pour chaque proposition. Chaque CEM pourra également identifier jusqu'à deux propositions dont le mérite sera jugé exceptionnel.

Étape 3 – Après la réunion

Rapports des comités

Les membres des CEM n'ont pas à produire de rapports. Le personnel de la FCI rédige l'ébauche des rapports de chaque proposition de façon à résumer l'évaluation consensuelle des membres ainsi que leurs commentaires. Ces rapports n'indiquent pas les noms des membres des comités.

Les rapports des propositions faisant l'objet d'une recommandation des CEM seront transmis au comité d'évaluation multidisciplinaire spécial pour l'appuyer dans son évaluation des propositions.